

De: Spelc Limousin i.bourgaisse@spelc.fr
Objet: Mouvement de l'emploi 2026 pour le 1er degré
Date: 30 décembre 2025 à 16:17
À: isabelle.bourgaisse@gmail.com



Spelc
au cœur
de l'action



Mouvement de l'emploi 2026 pour le 1er degré

Les demandes de mutation doivent être parvenues à la Direction Diocésaine de Limoges pour le 25 janvier 2026.

Comme l'an dernier, nous allons anticiper le mouvement. Les documents joints émanent de la direction diocésaine de l'Enseignement Catholique du Limousin. ils ne remplacent pas les documents émanant du rectorat qui arriveront courant mars. Les enseignants devront alors remplir ces documents deux fois : une fois pour le 25 janvier et une fois en mars.

Les maîtres qui désirent modifier ou quitter leur service ont l'obligation d'en informer leur chef d'établissement. **Ils doivent remplir une déclaration de service susceptible d'être vacant ou de service vacant.**

**Téléchargez le document
"Déclaration de service susceptible d'être vacant"**

**Téléchargez le document
"Déclaration de service vacant"**

Pour les mutations interdiocésaines (hors diocèses Limoges et Tulle), le document « Mutation Inter Diocésaine » doit être envoyé à la DDEC de Limoges avant le 25 janvier pour une réception dans les diocèses concernés le 31 janvier 2026.

Vous trouverez également des documents utiles pour le mouvement :

**Téléchargez le document
"Mutation Inter Diocésaine"**

- Les modalités d'application de l'accord (**lire notamment page 7 à 10 pour les raisons et justificatifs de mutations**) ;
- un tableau récapitulatif des démarches à effectuer auprès de la

CIE et un tableau de simulation selon les situations (congès, disponibilité)

**Téléchargez le document
"Modalité d'application de l'accord"**

**Téléchargez le tableau récapitulatif des
démarches à effectuer auprès de la CIE et
le tableau de simulation selon les situations
(congès, disponibilité)**

Le calendrier du mouvement :

- **Mercredi 11 mars 2026 - Réunion de la Commission interdiocésaine de l'emploi (C.I.E.) pour étudier les priorités des demandes de mutation reçues des autres académies**
- Date non connue - **Publication et mise en ligne sur le site de l'Académie de Limoges des services vacants, susceptibles d'être vacants**
- Date non connue - **Date limite de réception par les Directeurs d'établissement des dossiers de candidature des maîtres**
- **Mercredi 27 mai 2026 - Réunion de la CIE pour affecter les maîtres titulaires**
- Date non connue - **Réunion de la Commission Consultative Mixte Interdépartementale (C.C.M.I.) pour affecter les maîtres titulaires**
- **Mercredi 24 juin 2026 - Réunion de la CIE pour affecter les lauréats concours et les délégués auxiliaires en CDI**
- Date non connue - **Réunion de la Commission Consultative Mixte Interdépartementale (C.C.M.I.) pour affecter les lauréats concours et les délégués auxiliaires en CDI**

Vos responsables Spelc Limousin

Isabelle Bourgaisse - 06 22 85 86 35

Christian Pouch - 06 25 74 79 79



Suivez nos actualités

